

Archives-Documentation

REF : ARCH2012001

Signataire : NL/DD/EB/PM

Séance du Conseil Municipal du 10/05/2012

RAPPORTEUR : Abderrahim HAFIDI

OBJET : Acceptation de la subvention accordée par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre du programme national de numérisation.

EXPOSE :

Le Ministère de la Culture et de la Communication lance chaque année un appel à projet de numérisation permettant de financer ou de subventionner des projets de numérisation d'archives et de documents patrimoniaux menés par des acteurs culturels : établissements publics sous tutelle du Ministère de la Culture, collectivités territoriales, associations.

La numérisation peut porter sur n'importe quel type de fonds ou de documents.

Après réflexion, les documents suivants ont été retenus pour le programme de numérisation de 2012 de la ville d'Aubervilliers :

- Les archives des pièces et représentations au *Théâtre de la Commune* (1991-1996),
- Les archives du festival de musique *L'Estival* (1987-1996),
- Les archives des *Etats Généraux de la Culture* (1987-1996),
- Les archives des productions d'actualité du CICA vidéo réalisées dans le cadre des commandes municipales (1983-1996),
- Les archives de l'atelier de création audiovisuelle du centre de loisirs municipal Solomon (1979-1984).

Ce programme de numérisation et de valorisation, représentant 600 documents audiovisuels sur supports U-Matic, vise, à la fois, à répondre à des nécessités urgentes en matière de dématérialisation et d'archivage ainsi qu'à des opportunités de diffusion grand public de cette mémoire audiovisuelle.

Ces archives audiovisuelles ont été réalisées ou collectées par le CICA vidéo (Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers) entre 1983 et 1996 via une mission confiée par la ville d'Aubervilliers. Ces archives sont le fruit des documentaires et des reportages sur l'actualité locale et couvrent, au travers de coproductions, des spectacles et festivals d'institutions culturelles ancrées sur le territoire d'Aubervilliers (Théâtre de la Commune, Les Etats généraux de la Culture, L'Estival, etc.) dont la notoriété rayonne au-delà des limites de la ville d'Aubervilliers.

Dans le cadre de l'appel à projet de numérisation 2012, le Ministère de la Culture et de la Communication a accordé à ce programme de numérisation et de valorisation des archives audiovisuelles de la ville d'Aubervilliers une subvention de 10 000 € sur un montant total du projet estimé à 18 000 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à percevoir cette subvention du Ministère de la Culture et de la Communication.

Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction des Affaires Culturelles

Archives-Documentation

REF : ARCH2012001

Signataire : NL/DD/EB/PM

OBJET : Acceptation de la subvention accordée par le Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre du programme national de numérisation.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 22 mars 2008 autorisant le Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant que les documents d'archives audiovisuelles sur bandes U-Matic (1979-1996) nécessitent d'être numérisés afin de répondre à des nécessités urgentes de préservation ainsi qu'à des opportunités de diffusion grand public de cette mémoire audiovisuelle,

Considérant que le fonds d'archives audiovisuelles d'Aubervilliers est le résultat conjugué d'un tissu événementiel local très développé et d'une volonté de la ville d'Aubervilliers de capter de manière innovante cette richesse via une mission confiée au CICA vidéo depuis 1983,

Considérant que parmi ces documents, ceux retenus pour la numérisation en 2012 sont les suivants :

- Les archives des pièces et représentations au *Théâtre de la Commune* (1991-1996),
- Les archives du festival de musique *L'Estival* (1987-1996),
- Les archives des *Etats Généraux de la Culture* (1987-1996),
- Les archives des productions d'actualité du CICA vidéo réalisées dans le cadre des commandes municipales (1983-1996),
- Les archives de l'atelier de création audiovisuelle du centre de loisirs municipal Solomon (1979-1984),

Considérant que le Ministère de la Culture et de la Communication accorde pour ce projet de numérisation une subvention de 10 000 € sur un montant total du projet estimé à 18 000 €,

A l'unanimité, le groupe "gauche indépendante et citoyenne" n'ayant pas pris part au vote

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à percevoir la subvention de 10 000 € du Ministère de la Culture et de la Communication pour la numérisation des archives audiovisuelles sur bandes U-Matic (1979-1996).

DIT que cette subvention sera inscrite au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction
706	13	1321	323

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 16/05/2012

Publié le : 16/05/2012

Certifié exécutoire le : 16/05/2012

Pour le Maire

L'adjoint délégué